



22^e

**CAMPAGNE
DES RESTOS DU CŒUR**

2006-2007



22^e CAMPAGNE DES RESTOS DU CŒUR

2006-2007

Les Restos, c'est quoi ?

Savez-vous ce que sont les Restos ?

«Oui», répondez-vous : les Restos, c'est Coluche qui les a créés pour donner une aide alimentaire aux personnes qui en ont besoin pendant l'hiver.

«Bien sûr» ! Mais cette aide ponctuelle n'est qu'une partie de leur activité. Parce qu'une personne très fragilisée par la précarité, souvent abandonnée par ses proches puis par la société ne peut s'en sortir avec seulement une « main tendue » pendant trois mois.

Dès 1988, dans le droit fil de l'idée développée par Coluche, les bénévoles des Restos ont donc veillé à tout mettre en œuvre pour non seulement aider grâce à des paniers repas équilibrés, mais aussi faire en sorte qu'ils aient les moyens de ne plus revenir. **Cette activité s'est appelée l'aide à l'insertion, puis, l'aide à la personne.**

Derrière ces mots, une politique qui considère chaque individu et les multiples difficultés auxquelles il est confronté afin de prendre en charge sa sortie du tunnel : chômage ; surendettement ; logement précaire, insalubre voire carence de logement ; illettrisme ou retard scolaire ; alcoolisme, maltraitance, solitude, etc.

Ces actions ne sont rendues possibles que grâce à la générosité des donateurs toujours plus nombreux et attentifs aux avantages de la loi Coluche, et à l'aide des Enfoirés, fidèles, dont les prestations équivalent à un tiers de nos ressources.

Les fonds ainsi récoltés permettent aux bénévoles des Restos de décider de la politique à tenir, sans souffrir de pressions imposées par les pouvoirs publics. Ce qui ne veut pas dire que l'État et les collectivités locales soient absents ou ne viennent pas en aide à l'association. L'État aide grâce au crédit d'impôt engendré par la loi, grâce à son intervention pour la mise à disposition des stocks européens, grâce à la prise en charge de revendications nécessitées par l'urgence de certaines situations... Les Communes et les Départements sont, eux, en première ligne de l'aide sociale.

Pourquoi tenons-nous à apporter ces précisions aujourd'hui?

Parce que cette 22^e campagne vient en prélude d'une année d'élections présidentielles et législatives, et qu'il est vital pour notre pays – et donc pour tous ceux qui le constituent, qu'ils en soient les dirigeants ou les simples citoyens – **de prendre conscience de ce qui apportera une amélioration.**

Parce que les Restos connaissent le **danger** fatal qu'est l'**abandon brutal d'une politique sociale** et que la méconnaissance du terrain autorise volontiers les responsables politiques à des changements de braquets aussi graves pour ceux qui en sont victimes que dispendieux pour l'économie de l'argent public. **Et ces travers ne sont pas le fait d'une seule tendance**: en vingt ans, les Restos ont vu fonctionner des gouvernements de gauche et de droite, sous deux Présidents de la République de sensibilités différentes.

Quant à l'Europe qui, de plus en plus intervient dans les gestions des États qui la composent, on pourrait craindre aussi qu'elle n'ait une démarche aveugle en matière sociale.

Nous avons failli voir l'application pratique de ce qui vient d'être avancé. La Politique agricole commune (PAC) et ses « outils de régulation » portent leurs fruits. **Pour Bruxelles, ceci aurait dû signifier la fin de l'aide en denrées pour toutes les associations qui, grâce à l'intervention de Coluche, bénéficient des stocks européens.**

Or, les Restos ne se sont pas satisfaits de cette fatalité.

Tout d'abord ils ont sollicité une prorogation qui a été accordée à tous les bénéficiaires du PEAD. De plus, ils ont plaidé pour la mise en œuvre d'un plan social, distinct de la seule aide économique et indépendant du niveau des stocks, et là aussi ont obtenu gain de cause. Il ne saurait y avoir de complaisance dans le constat de cette « victoire ». Mais simplement **l'espoir autorisé de voir changer les choses** par un combat livré au quotidien tout au long de l'année.

Cette vigilance de chaque instant exercée par les 48 000 bénévoles des Restos permet à plusieurs dizaines de milliers de personnes de s'en sortir chaque année. **Là est notre seule fierté.** C'est pour eux que nous redémarons une nouvelle campagne. Pour permettre à ceux qui sont encore dans l'ombre de voir des jours plus lumineux... En attendant que les élus promulguent au plus vite les lois qui feront vraiment reculer l'exclusion.

Olivier Berthe
Président

BILAN

DE LA 21^e CAMPAGNE

2005-2006

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

Pour la première fois depuis 1970, le nombre de Français sous le seuil de pauvreté a augmenté pour atteindre 6,3% de la population, soit 3,7 millions de personnes qui gagnent moins de 645 euros par mois*. Les Restos, eux, ont enregistré cette année, une **augmentation de 6 % du nombre d'inscrits**.

Pourtant, une personne sur deux qui frappe un jour à la porte des Restos n'a plus recours, l'année suivante, à l'aide de l'association. Ce sont 75 millions de repas qui ont été servis cette année. Face à une précarité qui ne cesse de gagner du terrain, les Restos s'adaptent et mettent en œuvre, au-delà de l'alimentaire, des solutions pérennes.

48 % des personnes accueillies en 2005-2006 s'inscrivaient pour la première fois aux Restos du Cœur.

Logement : la mobilisation des Restos a payé

Jusqu'au bout, les Restos se seront mobilisés pour sauver la **loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)** soumise à des attaques répétées au cours des six derniers mois. Les députés ont par deux fois introduit un amendement qui permettait aux maires de se soustraire à l'obligation de construire 20% de logements sociaux, en réalisant à la place des logements en accession sociale à la propriété, bien trop chers pour les ménages les plus modestes. Les sénateurs eux-mêmes s'étaient pourtant opposés à cet amendement.

En cosignant l'appel de la Fondation Abbé Pierre, puis en saisissant directement le Président de la République, les membres du Gouvernement et les députés, les Restos du Cœur ont fait connaître haut et fort leur désaccord.

Le 30 mai 2006, face à la mobilisation du monde associatif, l'Assemblée Nationale a décidé de revenir à la version du texte adopté au Sénat, redonnant ainsi à la loi SRU son objectif principal : **favoriser l'indispensable mixité sociale**.

* Source : Rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 2003.

La collecte nationale et l'intercampagne

Contrairement aux idées reçues, **les Restos ne ferment pas l'été**. Au-delà de la campagne hivernale, la majorité des **centres de distribution des Restos restent ouverts toute l'année** pour garder le contact et **assurer une continuité** partielle de l'aide alimentaire aux plus démunis : c'est l'intercampagne. Par ailleurs, les nombreuses activités d'aide à la personne et à l'insertion fonctionnent en permanence.

Pour faire face à l'augmentation du nombre d'inscrits et approvisionner **l'intercampagne**, les Restos organisent désormais une grande **collecte nationale** au mois de mars. Cette année, ce sont 1 500 tonnes de denrées qui ont été collectées par 16 000 bénévoles dans 2 000 magasins à travers la France. En 2007, la collecte nationale aura lieu les 9 et 10 mars.

La générosité des Français au rendez-vous

Notre plus sûr moyen d'action reste bien évidemment la confiance que nous accordent 85 % des Français (sondage TMO, nov. 2005). Ce résultat, qui fait des Restos une des associations à laquelle les Français sont le plus attachés, est sans aucun doute le fruit d'une gestion rigoureuse (8 % de frais généraux). Forte aujourd'hui de ses 48 000 bénévoles, l'association parvient à destiner l'essentiel de ses ressources à l'aide aux plus démunis.

Le **montant moyen du don augmente** chaque année de 10 % environ, passant en 2005-2006 à 88,5 €. Cette formidable générosité des Français va de pair avec l'évolution de la loi Coluche qui permet de déduire de ses impôts 75 % des dons faits aux associations d'aide d'urgence.

Plus que jamais, **ce dispositif fiscal** voulu par le fondateur des Restos **prouve son incroyable efficacité**, permettant à l'ensemble des associations humanitaires d'avoir durablement les moyens de leur action.

Rester au cœur des villes

A Paris, à Rodez et dans de nombreuses villes, les Restos ont tout entrepris pour ouvrir de nouveaux centres ou conserver les sites existants au cœur des quartiers en difficulté, le plus souvent avec le soutien des municipalités concernées.

L'association entend rester un acteur de la mixité sociale en demeurant à proximité de ceux qui ont besoin de leur aide.

CHIFFRES DE LA 21^e CAMPAGNE 2005-2006

- 670 000 personnes accueillies.
- 23 000 bébés de moins de 12 mois aidés.
- 75 000 000 de repas distribués.
- 48 000 bénévoles.
- 1 900 centres et antennes.
- 260 Restos Bébés du Cœur.
- 90 camions et points repas chauds.
- 222 places d'hébergement d'urgence.
- 427 logements en sous-location.
- 11 500 personnes en difficulté logées.
- 165 ateliers et jardins d'insertion ouverts toute l'année.
- 1 020 personnes en contrats aidés dans les chantiers d'insertion Restos.
- 1 020 activités culturelles et de loisirs.
- 480 000 donateurs.
- 45 000 000 d'euros de dons et legs reçus.

ORGANISATION

ET FONCTIONNEMENT DES RESTOS

Les membres de l'association nationale « Les Restaurants du Cœur » se réunissent une fois par an en **assemblée générale** (AG) pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau **conseil d'administration** (CA).

Le CA désigne un bureau comprenant le Président, le Trésorier, le Secrétaire général, et ses autres membres.

L'association nationale a son siège social 8, rue d'Athènes, Paris 9e où sont implantés :

- Le secrétariat général
- Le service Animation des associations départementales (SAAD)
- Le service Approvisionnements
- Le service Communication
- Le service Donateurs
- Le service Financier, comptabilité et gestion
- Le service Formation
- Le service Insertion et aide à la personne
- Le service Manifestations
- Le service Mécénat et Relations entreprises
- Le service Message des Restos

Les **117 associations départementales** présentes sur tout le territoire sont liées à l'association nationale par un contrat d'agrément et fonctionnent sur le même principe (AG, CA, bureau, etc.).

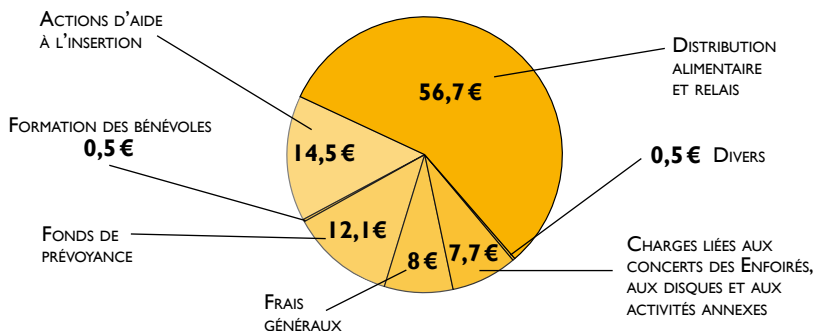
Et **10 antennes nationales** (qui coordonnent plusieurs départements chacune) constituent le relais – par l'intermédiaire de Chargés de mission – entre l'association nationale et les associations départementales.

Composition du conseil d'administration de l'association nationale (membres du bureau ●)

- | | | |
|----------------------------------|-----------------------|--|
| > Jean-Pierre Agresti | > Roger Dumas | > Francine Lebon |
| > Irène Altmeyer ● | > Philippe Debuyscher | > Daniel Lecarvenec |
| > Michel Augry,
Trésorier ● | > Agnès Delfosse | > Nathalie Le Dorze |
| > Olivier Berthe,
Président ● | > Bernard Denerier ● | > Dominique Lobjois ● |
| > Raymond Champion | > Marc Deruy | > Jean-Paul Monin,
Secrétaire général ● |
| > Véronique Colucci | > Paul Derveaux ● | > Paul Schweckendiek |
| > Marièle Condom | > Alain Faucher | > André Talbot |
| | > Raymonde Fernandez | > Michel de Vorges ● |
| | > Bruno Lalande | |

COMPTE D'EMPLOI

A QUOI ONT SERVI 100 EUROS ?



Ce compte a été certifié par nos Commissaires aux Comptes, le Cabinet Pierre-Henri Scacchi et Associés et le Cabinet Mazars et Guérard. Comme les années précédentes, les montants des actions relatives aux missions sociales...

EMPLOIS

2005-2006
EN MILLIERS D'EUROS

2004-2005
EN MILLIERS D'EUROS

Charges opérationnelles liées aux missions sociales

Distribution alimentaire et Relais	68 819	59 982
Culture, loisirs et illettrisme	864	629
Logement et hébergement d'urgence	4 317	4 320
Ateliers et Jardins	10 532	9 000
Formation des bénévoles	602	361
Aides diverses	1 834	1 708

Charges liées au mécénat et autres concours privés	0	0
--	---	---

Charges liées aux concerts des Enfoirés, aux disques et aux activités annexes	9 290	6 132
---	-------	-------

Frais d'appel à la générosité	2 583	2 646
-------------------------------	-------	-------

Frais d'information et de communication	230	211
---	-----	-----

Frais de fonctionnement	6 799	6 771
-------------------------	-------	-------

Fonds social statutaire	82	32
-------------------------	----	----

Charges exceptionnelles	70	69
-------------------------	----	----

Excédent de l'exercice affecté aux Fonds de Prévoyance	14 577	8 635
--	--------	-------

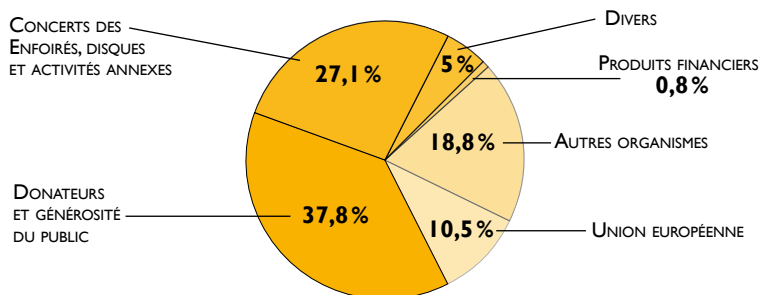
TOTAL DES EMPLOIS

120 599

100 496

DES RESSOURCES

RÉPARTITION DES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION



...comprennent les dépenses opérationnelles engagées pour la réalisation de ces actions y compris les dépenses de fonctionnement affectables à ces activités.

RESSOURCES

	2005-2006 EN MILLIERS D'EUROS	2004-2005 EN MILLIERS D'EUROS
Produits de la générosité du public		
Dons	43 581	39 870
Legs	1 998	1 027
Manifestations organisées au profit des Restos du Cœur	1 128	1 025
Produits des concerts des Enfoirés, des disques et des activités annexes	32 721	22 974
Mécénat d'entreprises	1 256	440
Subventions et autres concours publics		
Union Européenne	12 625	11 861
Autres organismes	22 617	19 680
Autres produits		
Produits financiers	943	433
Autres produits et cotisations	2 745	2 474
Produits exceptionnels	985	712
Insuffisance de l'exercice	0	0
TOTAL DES RESSOURCES	120 599	100 496

PERSPECTIVES ET ACTIONS

POUR LA 22^e CAMPAGNE

2006-2007

Les Restos soucieux de l'alimentation qu'ils offrent

En matière d'équilibre nutritionnel et de sécurité sanitaire, les Restos ont décidé d'aller plus loin sur un sujet où l'Association avait déjà pris pas mal d'avance, en lançant dès leur création en 1985 le principe de paniers repas équilibrés et complets.

Parce que les Restos maîtrisent l'intégralité de leur chaîne de distribution alimentaire, ils ont les moyens d'agir sur l'équilibre nutritionnel : l'association a effectué cette année des achats complémentaires permettant d'atteindre une proportion potentielle de **50 % de fruits et légumes dans les repas distribués**.

Ces mesures concrètes seront accompagnées d'actions de sensibilisation et de prévention des personnes accueillies sur les questions de santé et d'alimentation.

La crise de la grippe aviaire

En février 2006, le ministère de l'Agriculture a proposé aux Restos du Cœur d'importants volumes de poulet, stockés en raison de la baisse des ventes engendrée par la crise de la grippe aviaire. Les Restos ont accepté ces marchandises sous réserve d'une parfaite traçabilité et des certificats nécessaires. Mais en outre, ils n'ont accepté qu'une quantité susceptible de ne pas changer l'équilibre et la variété des paniers repas distribués.

Les Restos luttent contre l'échec scolaire

Parce que les familles accueillies aux Restos du Cœur espèrent que leurs enfants ne connaîtront jamais la précarité qui est la leur, les bénévoles se doivent de développer les ateliers d'accompagnement scolaire, déjà en place depuis plusieurs années. Avec l'aide d'étudiants et de retraités de l'enseignement, les Restos sont en mesure d'offrir aux enfants en difficulté scolaire ce que l'école ne peut pas toujours leur apporter : **un accompagnement individualisé, orienté sur la compréhension, la méthodologie et la lecture**, avec des supports pédagogiques adaptés (informatique, internet, etc.). Une cinquantaine d'ateliers seront mis en place pour la campagne 2006-2007 dans quatre régions. Parce qu'il faut combattre l'exclusion « à la racine » et que les Restos croient en **l'égalité des chances**, la mobilisation sera de mise pour faire de cet objectif minimum une priorité.

Vers une politique sociale européenne : transformer l'essai

Après s'être battus avec succès pour le maintien du PEAD en 2006, puis en recevant la Commissaire européenne à l'Agriculture, Mariann Fisher-Boel, en demandant au Premier Ministre d'intervenir auprès des États membres pour soutenir nos propositions d'évolution et en faisant voter par le Parlement européen une résolution demandant à la Commission d'aller en ce sens, nous avons obtenu une **avancée considérable** : le mois dernier, Madame Fisher-Boel reconnaissait la **nécessité de faire évoluer le PEAD**, de le pérenniser et de le déconnecter à terme de la PAC pour mettre en œuvre un véritable dispositif social.

Vingt ans après sa mise en œuvre, ce programme initié par Coluche, et qui bénéficie aujourd'hui à plus de 15 pays, va enfin prendre toute sa dimension pour constituer le socle d'une **politique européenne** de lutte contre l'exclusion. Reste à déterminer comment l'Europe va être en mesure de pérenniser ses aides au-delà. Les Restos se sont portés candidats aux échanges qui vont être initiés sur le sujet.

De l'hébergement au logement durable

L'hébergement d'urgence n'est **pas adapté** aux problèmes des personnes qui vivent dans la rue et **trop peu de dispositifs de sortie** de cet hébergement existent réellement. Les Restos ont soutenu et continueront de soutenir l'initiative de Médecins du Monde. Car donner des tentes constitue aujourd'hui la seule alternative face au **manque de solutions proposées**. Le principe de ces tentes étant, outre de protéger du froid et de permettre un tant soit peu d'intimité, de rendre visible aux yeux de tous une situation bien trop banalisée.

Pour sortir de cette impasse, les Restos ont proposé au Premier Ministre, le 5 mai 2006, des solutions concrètes :

- > **Diversifier les structures d'hébergement d'urgence** (petites structures pour femmes ou personnes âgées, locaux permettant aux sans-abris de ne pas abandonner leurs chiens, ...) afin de convaincre les plus fragiles de ne plus « vivre » (et trop souvent mourir) dans la rue.
- > **Ouvrir des accueils de jour**, pour ne pas remettre les sans-abris dans la rue dès 7 heures du matin.
- > Créer des **dispositifs de sortie vers le logement social** ou la sous-location dans le privé, pour loger le tiers des personnes hébergées. Ce sont des **travailleurs pauvres**, capables d'emblée de faire face à un loyer modeste.
- > Faire **confiance aux associations** et mettre à leur disposition des **logements durables** pour les personnes qu'elles accueillent.
- > Inscrire dans **la loi le droit opposable au logement**.

LES ENFOIRÉS

2006 et 2007

Le Village des Enfoirés

En 2006, avec les musiciens, ce sont près de 50 artistes qui sont venus rejoindre le Village des Enfoirés et rendre ainsi honneur au travail des 48000 bénévoles des Restos.

Amel Bent, Raphaël, Nolwenn et Tina Arena ont pu partager cet événement pour la toute première fois.

Plus de **84000 spectateurs** sont venus assister aux concerts à la Halle Tony Garnier de Lyon. Et près de **11 millions** de personnes ont suivi la **retransmission télévisée** du 7 avril 2006, soit un téléspectateur sur deux. Une des cinq meilleures audiences télévisuelles de l'année, toutes chaînes confondues.



En 2005-2006, les concerts des Enfoirés et la vente des CD et DVD ont permis de récolter plus de 32 millions d'euros pour les Restos du Cœur.

Les Enfoirés à Nantes en 2007

En 2007, c'est au Zénith de Nantes qu'auront lieu les concerts des Enfoirés, du 24 au 29 janvier. L'enregistrement télévisé, réalisé au cours de ces soirées, sera diffusé ultérieurement sur TFI.

Retrouvez toute l'actualité
des Enfoirés sur le site officiel

www.enfoires.fr

COMMENT AIDER

LES RESTOS

En donnant de son temps

Les personnes qui se proposent de rejoindre les **48 000 bénévoles** des Restos du Cœur peuvent apporter leur aide au niveau départemental (aide alimentaire, repas chauds, aide à l'insertion, aide au soutien et à l'accompagnement scolaire, aide administrative, juridique, comptable, etc.).

En adressant des dons

Ceux qui souhaitent faire un don (moyens logistiques, prêts de locaux ou autres, denrées alimentaires, mobilier, etc.) peuvent prendre contact avec les Restos du Cœur de leur département.

Pour les **dons en argent**, plusieurs possibilités s'offrent aux donateurs :

■ Soit **par chèque** à l'ordre des Restaurants du Cœur, envoyé à l'adresse suivante :

Les Restaurants du Cœur
75515 Paris Cedex 15

■ Soit en effectuant un **don en ligne** sur www.restosducoeur.org, rubrique « Faire un don ».

■ Par **prélèvement automatique**, carte bleue ou virement en demandant un formulaire au 01 53 32 23 23.

La loi Coluche

Dans tous les cas de dons en argent, les donateurs recevront un **reçu fiscal** à joindre à leur déclaration d'impôts.

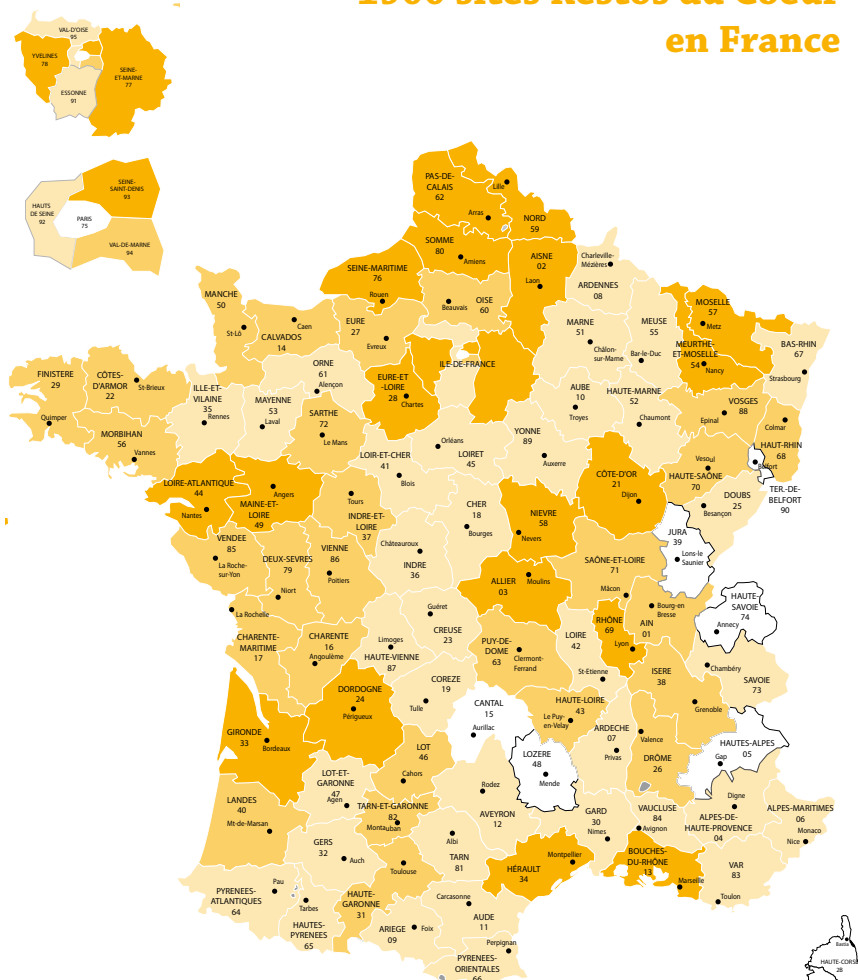
Pour les particuliers, la déduction fiscale est de **75%** du montant du don si celui-ci ne dépasse pas 479 € (en 2006). Au-delà de ce montant, et dans la limite de 20% des revenus imposables, la réduction est encore de 66%.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les revenus ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est égale à **60%** du montant des dons pris dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires.

Donations et legs sont également possibles après étude du dossier.

IMPLANTATION DES RESTOS

On compte aujourd'hui
1900 sites Restos du Coeur
en France



- De 1 à 9
- De 10 à 20
- De 21 à 30
- Plus de 30

LA CHARTE DES BÉNÉVOLES

1. **Respect et solidarité** envers toutes les personnes démunies
2. **Bénévolat**, sans aucun profit direct ou indirect
3. **Engagement** sur une responsabilité acceptée
4. **Convivialité**, esprit d'équipe, rigueur dans l'action
5. **Indépendance** complète à l'égard du politique et du religieux
6. **Adhésion** aux directives nationales et départementales.

■ **Nous rappelons que les Restos s'interdisent et interdisent toute quête sur la voie publique.**

■ **Les structures qui dépendent des Restaurants du Cœur :**

- Les Restos du Cœur - Les Relais du Cœur
- Les Jardins des Restos du Cœur
- Les Ateliers des Restos du Cœur
- Les Relais Bébés du Cœur - Les Restos Bébés du Cœur
- Les Toits du Cœur
- La Péniche du Cœur
- La Petite Ruche des Restos du Cœur

on compte sur vous
Cherche

Contacts presse:

Maya Paumelle, Carole Leprêtre, Marion Goutte



Tél: 01 53 32 23 14

Fax: 01 53 32 23 15



Mail: communication@restosducoeur.org

Siège:

8, rue d'Athènes - 75009 Paris



Tél: 01 53 32 23 23

Fax : 01 53 32 23 10



Sites: www.restosducoeur.org / www.enfoires.fr

Email: contact@restosducoeur.org



Association reconnue d'utilité publique et membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public, les Restaurants du Cœur se soumettent volontairement au contrôle de cet organisme.